



CityLabs virtuels

Note de concept

INTRODUCTION

Depuis 2025, les *CityLabs* développent des sujets spécifiques nécessaires pour nourrir l'écriture collective du *Nouveau Projet Urbain* (NPU). Ils contribuent à ce que l'ensemble des thématiques importantes ou essentielles aux villes membres soient incluses dans le NPU, et que les *Constats* et *Objectifs opérationnels* qui en découlent, validés par les villes membres, donnent au futur programme de l'OVP un ambition et une position complémentaire aux autres programmes internationaux.

La finalisation du NPU est en cours en vue de son adoption lors du 18^e Congrès mondial de l'OVP (Marrakech, 26-29 octobre 2026). Afin de collecter les dernières contributions, le format des *CityLabs* est adapté en *CityLabs virtuels*. Ils compléteront, au cours du premier semestre 2026, les sujets qui n'ont pas été suffisamment abordés jusqu'ici, mais qui doivent absolument être mentionnés dans le NPU.

DESCRIPTION

Un CityLab virtuel est un atelier en ligne portant sur une ou plusieurs problématiques spécifiques. Les CityLabs sont concentrés et scénarisés dans la perspective des résultats attendus précis. Il est coordonné par une ville membre qui en assure la préparation et l'animation. L'objectif principal est :

- D'obtenir un consensus sur des *Constats* (situation, problèmes, défis, vulnérabilités, etc.) en rapport avec les problématiques discutées
- D'identifier des propositions desquelles pourront émerger des *Principes* ou des *Objectifs opérationnels*.

Les ateliers (90 minutes maximum, interprétation simultanée en français, anglais et espagnol)¹ seront organisés entre le 1^{er} et le 9 avril 2026 afin que leurs résultats puissent être intégrés au NPU. Toutes les villes membres de l'OVP peuvent s'inscrire aux CityLabs (voir les « Conditions de participation » ci-après). Les candidats doivent s'engager à participer activement aux ateliers et se préparer adéquatement.

Suite à l'atelier, un rapport du *CityLab* sera préparé par le Secrétariat général et la ville coordinatrice, puis transmis aux participants pour validation.

PROGRAMME DES CITYLABS VIRTUELS 2026

En concertation avec les villes membres et le Groupe conseil, le Secrétariat général propose, *a minima*, 3 CityLabs ciblant les sujets suivants (voir les descriptions complètes ci-dessous) :

1. **Culture de la coopération** - coordonné par Bordeaux – 1 avril - 8:30-10:00 (EST) | 14:30-16:00 (CET)
2. **Gestion du tourisme dans les centres historiques : trouver l'équilibre entre habitabilité, patrimoine et économie** - coordonné par Amsterdam - 2 avril - 9:30-11:00 (EST) | 15:30-17:00 (CET)
3. **Efficacité énergétique** - coordonné par Luxembourg - 9 avril - 9:00-10:30 (EST) | 15:00-16:30 (CET)

¹ Il est à noter cependant que le CityLab d'Amsterdam ne sera offert qu'en anglais.



DURÉE ET FORMAT

- Durée totale : 1h30 (90 min)
- Modalité : 100 % virtuel (Zoom)
- Langues : Anglais, Espagnol et Français (interprétation simultanée) – sauf le CityLab d'Amsterdam qui sera en anglais seulement
- Utilisation d'outils collaboratifs (PPT, Miro ou autre support visuel)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Les villes participantes doivent être membres en règle.
- Les villes souhaitant participer doivent remplir le **formulaire d'inscription** :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfKvB9jK9GZPnHFRcdhTryk6spO2uNGFXKMH4bw930ws5WBg/viewform?usp=header>
- Dans ce formulaire, les villes doivent mentionner leur intérêt à participer et partager des approches ou expériences pertinentes dans leur ville en lien avec le sujet du CityLab.
- Les candidats sélectionnés recevront un document de travail sur la base duquel ils devront envoyer des éléments de contribution en amont du CityLab.
- Les participants sélectionnés doivent s'engager à contribuer activement aux discussions lors du CityLab.
- 1 représentant par ville sera accepté (si une ville souhaite participer à deux personnes, merci de le justifier dûment dans le formulaire d'inscription).
- Nombre maximum de participants acceptés: 10-15 (décision de la ville coordinatrice).

CALENDRIER

1. **16 février** : Lancement des inscriptions avec note conceptuelle et formulaire d'inscription : les candidats sont invités à remplir le formulaire en ligne en justifiant leur intérêt pour le sujet du CityLab.
2. **27 février** : Clôture des inscriptions et analyse des candidatures par le Secrétariat général et la ville coordinatrice du CityLab.
3. **6 mars** : Confirmation des candidats inscrits et transmission du document de travail par le Secrétariat général.
4. **2 semaines avant la date de l'atelier** : Transmission par chaque candidat de leurs éléments de contribution au CityLab (basé sur le document de travail) au Secrétariat général et à la ville coordinatrice.
5. **Trois jours avant la date du CityLab** : Envoi du lien Zoom aux participants confirmés.
6. **Mi-avril** : Élaboration et validation des rapports.
7. **Mai** : Annonce de résultats et publication des rapports.

DESCRIPTIONS DES CITYLABS

Culture de la coopération

La mise en œuvre du *Nouveau Projet Urbain* de l'OVP repose sur le développement de projets structurants, capables de renforcer la cohésion territoriale et de mobiliser durablement les acteurs locaux. Ces projets doivent favoriser le passage à l'action afin de garantir l'habitabilité des villes, pour celles et ceux qui y vivent comme pour celles et ceux qui



les fréquentent. Dans ce contexte, la culture de la coopération apparaît comme un levier essentiel : en quoi est-elle nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre ces projets structurants ?

Cet atelier part d'un constat simple : à toutes les époques et dans tous les contextes, la conservation et la valorisation du patrimoine suscitent débats, interrogations et parfois conflits d'intérêts ou de visions. Que signifie conserver ? Comment transformer sans dénaturer ? Comment adapter pour mieux transmettre ? Autant de questions auxquelles les réponses varient selon les points de vue. En l'absence de dialogue et de confrontation constructive des perspectives, les décisions risquent d'être imposées par des cadres réglementaires rigides, déconnectés des réalités locales, au détriment de la pertinence des projets, de leur appropriation par les usagers et de leur viabilité à long terme.

Les échanges proposés lors de ce CityLab visent à construire collectivement une compréhension partagée de ce qu'est une culture de la coopération : ses fondements, ses bénéfices, ainsi que les conditions et mécanismes nécessaires à son développement. À travers l'analyse de deux exemples issus du contexte bordelais - *L'ancienne Caserne des pompiers de La Benaige* et *Le Garage Moderne* - les participants seront invités à identifier les facteurs clés de réussite d'une coopération capable de faire émerger et aboutir des projets structurants. L'objectif de l'atelier est ainsi de dégager des enseignements opérationnels sur les conditions, les bénéfices et les dynamiques de la coopération, afin d'en faire un véritable levier au service du *Nouveau Projet Urbain* de l'OVP.

Gestion du tourisme dans les centres historiques : trouver l'équilibre entre habitabilité, patrimoine et économie - coordonné par Amsterdam

Ce CityLab explore le tourisme équilibré comme une approche clé pour les villes confrontées à des pressions croissantes dues à l'afflux croissant de visiteurs dans les centres historiques. Nous examinerons comment le tourisme peut être repensé en redéfinissant la relation d'hospitalité entre les résidents et les visiteurs. Sur cette base, la session abordera le rôle des organisations de gestion des destinations (OGD) dans la gouvernance du tourisme. En reliant les relations sociales et les structures de gouvernance, ce CityLab vise à contribuer à un tourisme durable plus équilibré et à améliorer l'habitabilité des villes patrimoniales.

Efficacité énergétique

Faut-il ou non passer à l'énergie solaire dans les sites du patrimoine mondial, et comment aborder cette question ?

En tant que villes du patrimoine mondial, nous avons un engagement commun à renforcer la coexistence harmonieuse de tous les citoyens, aujourd'hui, demain et dans les jours à venir que nous ne pouvons pas encore voir, mais que nous nous engageons à anticiper avec toutes les ressources à notre disposition et en nous appuyant sur un tissu urbain d'une valeur universelle exceptionnelle.

Outre les défis, cela signifie que depuis notre reconnaissance respective, la pression sur les villes du patrimoine mondial s'accroît, à l'instar de la croissance démographique mondiale dans les villes, des instabilités géopolitiques, des pressions liées au climat et des besoins en énergie, notamment en énergie électrique.

Nous sommes devenus dépendants de l'énergie électrique pour tous nos besoins : communication, socialisation, mobilité et transport, travail, loisirs, éducation, services, soins, médecine, hôtellerie, industrie, science, urgences, défense, etc. C'est précisément pour cette raison que l'énergie électrique est devenue un enjeu et une cible, car nous en sommes de plus en plus dépendants et donc de plus en plus vulnérables.

Il y a une autre chose que nous avons tous en commun : nous avons tous accès au soleil. Le soleil est gratuit, fiable et généreux, et il est susceptible de rester plus longtemps que la planète sur laquelle nous vivons.

Parlons de renouvelable,

Parlons d'indépendance, d'autarcie, de souveraineté, de sobriété,



parlons de se préparer pour l'avenir et de prospérer tout en le faisant,
parlons de permettre à chaque concitoyen d'y participer.

Nous devons donc trouver comment aborder la question suivante : faut-il ou non passer à l'énergie solaire sur le patrimoine mondial ?

Le CityLab coordonné par Luxembourg vise à mettre en place une méthodologie globale pour aborder ces questions. Nous chercherons à concilier la préservation de la valeur universelle exceptionnelle et la co-visibilité avec les technologies nouvelles ou futures. Nous vérifierons l'équilibre entre l'acceptabilité et l'authenticité. Nous chercherons à mesurer les risques liés au patrimoine et à la sécurité (structurels, incendie...) ainsi que les risques financiers (investissement et retour sur investissement) et la circularité, en tenant compte de l'énergie grise et de l'efficacité. L'objectif est de déterminer quel impact est significatif, pertinent et significatif dans le contexte du patrimoine mondial. Selon notre compréhension d'une telle méthodologie d'approche, chaque ville du patrimoine mondial devrait être en mesure de l'appliquer, à son propre rythme et selon son état de préparation, tout en acquérant une certaine autonomie dans ce processus.